



# FATCA

01/2012

## Foreign Account Tax Compliance Act : la nouvelle arme américaine contre l'évasion fiscale

En vue de la signature d'un accord avec l'IRS fixée au plus tard le 1er juillet 2013, les institutions financières étrangères (Foreign Financial Institution) doivent rapidement définir les périmètres d'activités et de clientèles concernés par FATCA afin de permettre l'identification d'« US Person » présentant des indices d'américanité par exemple. Les titulaires de comptes dits récalcitrants ou les établissements ne coopérant pas avec le fisc américain seraient sanctionnés entre autres par un prélèvement de 30 % sur tous les produits de source américaine. Bien que tous les tenants et aboutissants de FATCA n'aient pas encore été définis, en témoigne le léger infléchissement de l'IRS fin janvier 2012, la réglementation soulève encore bien des interrogations : Fermeture de comptes ? Refus de clients en contradiction avec le droit au compte ? Quid des filiales étrangères soumises au secret bancaire ? Classement des fonds ? Phénomène de contagion pour les grands groupes bancaires, comment limiter les impacts SI ?... Le chantier est considérable ; les banques et assureurs se doivent de fixer dès maintenant le cadre d'application, passer de l'analyse de la doctrine à la mise en œuvre et coordonner les actions de lobbying.

“

*The Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA), enacted in 2010 [...] is an important development in U.S. efforts to combat tax evasion by U.S. persons holding investments in offshore accounts. [...] FATCA will require foreign financial institutions to report directly to the IRS certain information about financial accounts held by U.S. taxpayers, or by foreign entities in which U.S. taxpayers hold a substantial ownership interest.*

Internal Revenue Service  
Décembre 2011

## Impacts & enjeux :

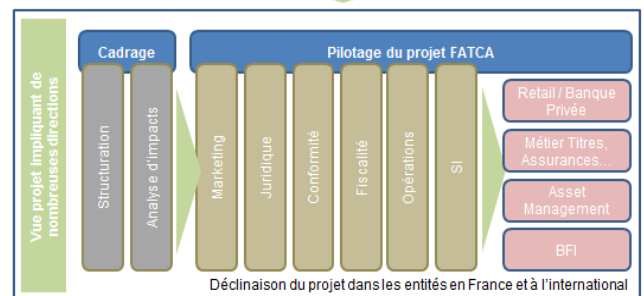
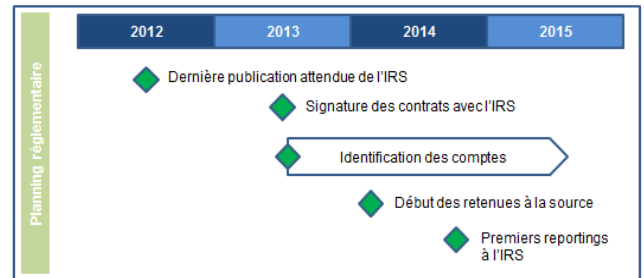
- Avez-vous identifié le périmètre des activités, des clients et des produits concernés ?
- Avez-vous analysé la volumétrie des clients concernés par FATCA et l'impact sur votre politique commerciale ?
- Avez-vous évalué les impacts pour chaque métier (BFI, Securities Services, Asset Management, Banque privée, Banque de détail) même si les textes définitifs ne seront publiés que mi-2012 ?
- Connaissez-vous les indices d'américanité dans vos référentiels clients et disposez-vous d'une cartographie de vos entités avec statuts FATCA (PFFI, NPFFI, Deemed compliant...) ?
- Disposez-vous d'une structure projet multi-entités et multi-pays afin de vous préparer à la mise en œuvre de cette nouvelle réglementation ?
- Avez-vous déterminé les chantiers à mener par les différentes directions (Finance, Conformité, Juridique, IT, Fiscalité, Assurance...) ?



## Nous vous apportons :

- L'expérience d'un cadrage complet du projet FATCA réalisé dans l'un des plus grands groupes bancaires
- Une capacité à fédérer et coordonner les différentes équipes au sein d'un projet d'envergure
- Une veille constante opérée au sein de nos pratiques BFI, Securities Services, Asset Management, Retail, Risques et Conformité
- Des expériences significatives dans la conduite de projets stratégiques et transverses
- Une capacité à diffuser de bonnes pratiques de pilotage de grands projets (structuration, gouvernance, business plan, pilotage de recette, certification dynamique, conduite du changement...)

## Comment faire ?



## Quelques références :

- Cadrage de la mise en œuvre de la réglementation FATCA pour un grand groupe bancaire mutualiste
- Réalisation d'une étude interne FATCA
- Déploiement de la cartographie fiscale d'une BFI à l'échelle internationale
- Etude d'impacts et évaluation du coût du programme MiFID pour l'ensemble des métiers d'une grande banque universelle

**Aurexia est un cabinet de conseil en organisation créé fin 2006 qui intervient exclusivement dans le secteur des services financiers en France et à l'international**

**Notre expertise métier** repose sur les compétences de nos consultants, sur notre connaissance des métiers exercés par nos clients et sur les multiples études réalisées (distribution de fonds en Europe, clearing des dérivés OTC, ...)

**Notre métier** est d'assister les Directions générales dans la déclinaison de leurs plans stratégiques et les Directions opérationnelles pour le pilotage de leurs projets de transformation

**Nos interventions** privilégient le pragmatisme, reposent sur notre connaissance des pratiques de marché et s'appuient sur un suivi des évolutions réglementaires

## Contacts :

**Eric Vernhes – Associé**  
+33 (0) 6 86 51 54 76  
eric.vernhes@aurexia.com

**Eric Lesca – Senior Manager**  
+33 (0) 6 89 52 73 30  
eric.lesca@aurexia.com

**Betty Biennesca - Consultante**  
+33 (0) 6 73 11 64 03  
betty.biennesca@aurexia.com